



Compte ouvert mais jamais utilisé on me réclame de l'argent

Par **nélien**, le **04/06/2009** à **17:27**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire car j'ai rendez-vous demain à la banque. J'ai ouvert il y a environ 1 an un compte que je n'ai jamais utilisé ils me réclament à ce jour environ 100 euros à payer de quoi je ne sais pas. Je vous demande conseil pour savoir si ils ont droit. Merci de votre aide

Par **Patricia**, le **04/06/2009** à **18:02**

Bonsoir,

Bien que cela paraisse illogique, les banques peuvent effectivement prélever ces frais.

"Frais de gestion annuels sur compte créditeur sans mouvement".

Sans vouloir le certifier, il me semble que ces frais sont réclamés à partir de 18 mois... Un an sûr.

Selon les banques, ils varient entre 60 et 80 e.

Vous y allez demain, demandez lui ses conditions générales qu'elle pratique ainsi qu'un dépliant tarifaire.

Par **Berni F**, le **04/06/2009** à **20:39**

Bonjour,

j'ai eu deux fois ce type de problèmes (j'en ai conclu que c'est quelque chose de courant) :

- la première fois, une banque qui m'a facturé des frais de découvert pour un découvert qui résultait... de ces frais de découvert... (j'ai vraiment eu l'impression qu'on se fout de moi)
- la deuxième fois pour un service qui était censé être gratuit et que la banque s'est mise à facturer sans commande préalable (pour la version payante du moins) j'ai rapidement vidé le compte sans prendre la peine de le clore, ils ont continué d'appliquer des frais au compte un certain temps puis m'ont régulièrement relancé pendant plusieurs années avant de finalement clore le compte.

les deux fois, je n'ai bien évidemment eu à subir aucunes conséquences (en même temps, si les sommes avaient été importante, c'est moi qui aurait déposé une plainte)

bref, étant donné que vous n'avez sans doute pas eu d'incident de paiement susceptible d'un fichage et que le solde de ce compte n'est pas créditeur, je tendrais, au vu ces expériences, à vous conseiller de ne tout simplement pas réapprovisionner le compte et d'ignorer les relances de la banque.